

Arrondissement de ROCHEFORT

Séance du 10 Avril 1959

Département de la Charente-Mme

OBJET :

Désignation d'un qua-  
trième adjoint.

59046

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. MEYER, Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites le 6 Avril 1959.

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, LANUSSE, BISCAYE, BERLAND, ETCHEBER, FLAHAUT, FONTANILLE, GUILLAUD, LAMOUCHE, MASSE, MONGRAND, MOUCHOT, POUGET, REIX, MENANT BOUCHET, BETOUS, BUJARD, CHAMBOULAN, GACHET, GALLAND, NARTEAU, Melle FOUCHE.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire donne lecture de l'article 56 du Code Municipal concernant l'élection des adjoints supplémentaires et propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint supplémentaire.

Le Conseil Municipal

Vu l'article 56 du Code Municipal  
Sur la proposition de M. le Maire

demande

à Monsieur le Sous Préfet de bien vouloir autoriser la création d'un poste d'adjoint supplémentaire

Approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



**VU**  
ROCHEFORT-s/-MER, le 11 AVR 1959  
Le Sous-Préfet,



*[Signature]*

*[Signature]*